



# Urbanité et centralité : Le paradoxe des villes moyennes périphériques

Martin Simard <sup>1</sup>✉

<sup>1</sup> *Département des sciences humaines et sociales et CRDT, Université du Québec à Chicoutimi, Canada*

**Résumé.** La ville est souvent décrite comme le lieu de la centralité maximale. Les réseaux matériels et immatériels convergent vers celle-ci alors que la densité généralement forte d'activités, de personnes et d'infrastructures physico-spatiales favorise les échanges et les innovations. Cette situation produit des effets attractifs proportionnels à la taille de la ville, effets qui dépassent largement la campagne avoisinante pour s'étendre à l'échelle régionale, voire nationale ou internationale. Dans ce contexte, le concept de ville périphérique peut sembler inapproprié ou même étrange. Pourtant, la question du positionnement d'une ville à l'intérieur d'un système urbain demeure un élément fondamental des études urbaines. Il importe donc de revenir sur le concept de ville périphérique afin de juger de sa pertinence et, le cas échéant, de mieux le définir. S'agit-il d'un paradoxe? À la suite d'une recherche documentaire et d'une réflexion théorique, nous discuterons de l'exemple de Saguenay (Québec, Canada), ville moyenne située dans un cadre régional périphérique. Cette étude de cas nous permettra de tester une typologie des modes de centralité.

**Mots clés :** Systèmes urbains, villes moyennes, centralité, périphéricité, Saguenay

**Abstract.** The city is often described as the place of maximum centrality. Material and intangible networks converge toward it, while the generally high density of activities, people and infrastructure fosters exchanges and innovations. This situation produces attractive effects proportional to the size of the city, effects which go far beyond the physical framework of the urbanized area to be extended regionally, even nationally or internationally. In this context, the concept of a peripheral city may seem inappropriate or even awkward. Yet the question of the positioning of a city within an urban system remains a fundamental element of urban studies. It is therefore important to revisit the concept of a peripheral city in order to evaluate its relevance and, if necessary, to define it more precisely. Is it an aporia or a paradox? We will use a documentary survey and epistemological analysis. Then, we will address the case of Saguenay, a midsize city located in a peripheral regional setting in the province of Quebec. This case study will allow us to test a typology related to different kinds of centrality.

**Keywords:** Urban systems, midsize cities, centrality, periphery, Saguenay

---

CORRESPONDANCE:

✉ Département des sciences humaines et sociales - UQAC  
555, Boul. de l'Université, Saguenay, Québec, Canada G7H 2B1  
✉ [mgsimard@uqac.ca](mailto:mgsimard@uqac.ca)

## Introduction

La ville est souvent décrite comme le lieu de la centralité maximale. Selon une définition classique, celle-ci serait « une portion d'espace qui a été aménagée par un groupe humain de manière à ce que l'interaction sociale puisse s'y réaliser sous l'intensité la plus grande » (Claval, 1970). Les réseaux de transports et de communication convergent vers les espaces urbains alors que la densité habituellement forte d'activités, de personnes et d'infrastructures favorise les échanges et les innovations (Bourdin, 2020). La centralité urbaine serait aussi immatérielle car elle est constituée par le pouvoir de commandement des institutions politiques et des entreprises privées ayant pignon sur rue dans les zones centrales des grandes agglomérations de ce monde. Cette centralité marquée par de nombreuses aménités peut être située comme étant l'essence de l'urbanité et son accès ferait l'objet d'un conflit de classes et d'un droit civique selon les écrits du sociologue Henri Lefebvre (Costes, 2010). En Amérique du nord, en Australie, et plus récemment en Europe, la ville diffuse aurait déconstruit cet objet de désir en fragmentant l'urbanité à l'échelle de l'agglomération, à travers l'expansion des banlieues pavillonnaires et la multiplication des pôles d'emplois périurbains (Fillion, 2006).

Toutefois, la centralité demeure présente au sein de ces complexes métropolitains. Cette régionalisation de la centralité, aussi désignée comme étant du polycentrisme ou de la polynucléarité, est un enjeu important en termes d'environnement, d'urbanisme, de transports et de liens sociaux (Chalas, 2010) mais elle n'affecterait pas significativement le rayonnement métropolitain à l'échelle nationale (Proulx, 2012). De la sorte, il faut probablement relativiser les effets de la « centralité perdue », selon l'expression de Bourdeau-Lepage et de ses collègues (2009), malgré l'avènement de ce qu'il est convenu d'appeler la métapolisation (Ascher, 2011). De manière générale, la centralité produit des effets attractifs proportionnels à la taille de l'agglomération, tel que le faisait remarquer Christaller (1933) avec ses recherches novatrices, à l'époque, sur le commerce et l'aire d'influence des villes. Aujourd'hui, ces effets attractifs dépassent largement la campagne avoisinante pour s'étendre sur les plans régional, national, voire international. À l'ère de la mondialisation et de la métropolisation, les grandes places boursières sont probablement la quintessence de cette centralité urbaine rayonnant sur de vastes territoires, indépendamment des frontières politiques, des différences culturelles et des barrières géographiques (Sassen, 2019). Cette centralité « résiliente », soit au cœur des flux d'information, se conjuguerait fréquemment à la centralité physico-spatiale mais les débats se poursuivent à cet égard.

Dans ce cadre, le concept de ville périphérique peut sembler inapproprié ou même contradictoire. L'urbanité étant présentée comme le fondement de la centralité, comment peut-on à la fois afficher les attributs de l'urbanité et être périphérique ? La question mérite d'être posée. En effet, la littérature scientifique traite de villes en

déclin, les fameuses *Shrinking Cities* (Weaver et al., 2017 ; Meloche et al., 2018 ; Agirre-Maskariano, 2019), ou de la stagnation plus généralisée des villes petites et moyennes à l'intérieur des systèmes urbains nationaux (Pumain, 2018). Si le déclin et la stagnation peuvent être associés à ce qui est périphérique, appelons cela la périphéricité, nous faisons face à un paradoxe ou à une aporie. Par-delà le débat sur la nature respective de l'urbain et du rural (Simard, 2012), il y aurait coexistence à divers degrés de la centralité et de la périphéricité au cœur même de l'urbain, à telle enseigne qu'il y ait lieu de parler de ville périphérique ? Il ne s'agit pas ici de discuter de la structure urbaine, structure qui contient évidemment des zones plus centrales que d'autres, mais de situer l'ensemble d'une agglomération, si tant est que l'on puisse en fixer les limites, comme présentant simultanément des traits de caractère dichotomiques.

Il importe donc de revenir sur le concept de ville périphérique afin de juger de sa pertinence et, le cas échéant, de mieux le définir. Ce concept habituellement accolé aux villes petites et moyennes met à l'épreuve la terminologie qui permet conventionnellement de décrire les territoires, les caractéristiques respectives de ceux-ci et les tendances évolutives qui les animent. En conséquence, le concept de ville périphérique est-il un paradoxe ? Faut-il plutôt définir de façon plus fine les concepts de centralité et de périphéricité ou, tout simplement, constater que ce tandem n'existe plus ? À la suite d'une recherche documentaire et d'une réflexion théorique, nous discuterons de l'exemple de la ville de Saguenay située au Québec (Canada), dans la province du même nom. Cette étude de cas nous permettra de tester une typologie des modes de centralité. Les questions du positionnement régional de la ville et de la forte mobilité matérielle et immatérielle de notre époque paraissent être des éléments fondamentaux à considérer pour résoudre le dilemme conceptuel auquel nous sommes confrontés.

## **1. Cadre théorique de référence et méthodologie**

Disons d'abord que les termes centralité et périphérie sont interreliés à tel point qu'ils ne peuvent exister l'un sans l'autre. En effet, ce couple « est utilisé pour décrire la relation spatiale entre deux types de lieux » (Lévy et Lussault, 2013, p. 141). L'utilisation des concepts de centre et de périphérie existe depuis les premiers modèles en sciences régionales, plus précisément le modèle de localisation des activités agricoles de Von Thünen ou la théorie des places centrales de Christaller (Sanguin, 2019)<sup>2</sup>. En géographie, Raynault fut probablement le premier à traiter de ces concepts avec un certain recul, du moins dans le monde francophone (1980). En outre, ces notions s'appliqueraient autant aux relations entre États, qu'aux échanges

---

<sup>2</sup> Pour sa part, Dumont (2017) fait remonter la naissance de l'approche centre-périphérie aux travaux de Richard Cantillon publiés en 1755 sous le titre « Essai sur la nature du commerce en général ».

entre les régions ou les villes. Elles interpellent simultanément les approches quantitatives, focalisant généralement sur la distance aux échelles régionale ou nationale (Polèse et al., 2015), et les démarches critiques, s'attardant le plus souvent aux rapports de pouvoir dans la sphère internationale (Amin, 1973). D'aucuns proposent que ces deux types de centralité soient distingués (distance et pouvoir) mais ceux-ci nous paraissent être des dimensions importantes et concomitantes d'une même réalité, bien que la relation entre distance et « degré » de centralité entre les territoires ne soit pas directement proportionnelle (Brunet et al., 2005). De plus, la centralité ne se résume pas à la géométrie des espaces administratifs ou des régions physiographiques mais à la localisation et à la concentration des équipements structurants et du pouvoir décisionnel de même qu'à la position des nœuds et des têtes de réseaux.

Pour sa part, la périphéricité peut être décrite comme le fait d'être « éloigné d'un centre » ou d'avoir des « liaisons plus ou moins fortes avec le centre » (Baud et al., 2013 : 347). Outre l'intensité des échanges, la « dissymétrie » de ceux-ci caractériserait la dynamique centre-périphérie, en défaveur de cette dernière (Ghorra-Gobin, 2012 : 98). En effet, les relations centre-périphérie conduiraient à l'existence de flux qui seraient fondamentalement inégalitaires malgré les déclinaisons possibles de cet état subalterne. Cette polarité différenciée des lieux impliquerait un triage des populations à une époque où l'on valorise davantage la mobilité que l'enracinement. Par ailleurs, les rapports d'échelle sont à considérer : « les périphéries ont des centres [...] et les espaces centraux ont localement des périphéries » (Brunet et al., 2005 : 379). Quoi qu'il en soit, ces notions élémentaires permettent « une réflexion sur l'interaction entre les lieux du monde » (Grataloup, 2004). Un monde habité ou « fini » formé de systèmes d'échanges et de flux multiscalaires, certains réseaux étant hiérarchisés ou télescopés, d'autres fonctionnant en circuits parallèles aux centres, voire de manière partiellement ou totalement déterritorialisée.

La centralité et la périphéricité seraient le résultat d'une organisation de l'espace qui n'est pas neutre : cet espace produit par les sociétés intègre dans un système des éléments de qualités distinctes (Di Méo, 2014). Dans la nature, la centralité n'existe pas si ce n'est la présence de lacs ou points d'eau en milieu aride, d'arbres fruitiers au cœur d'une vallée tempérée ou de zones de rivage sous toutes les latitudes. Les premières formes de centralité d'origine humaine résultent probablement de la sacralisation de sites majestueux ou de lieux où les défunts étaient mis en terre (Smith, 2019). À ce sujet, l'historien Lewis Mumford soulignait que la cité des morts était née avant celle des vivants (2011). Par la suite, l'émergence des sociétés agraires et la naissance des villes a permis la mise en place de réseaux complexes, phénomène qui culmine avec l'avènement de l'économie-monde, du système-monde et de l'espace-monde (Breudel, 1981 ; Wallerstein, 2009 ; Dollfus,

2007). Telle une araignée, l'être humain tisse sa toile sur un espace-ressource maniable et cette toile est composée de liens, de carrefours, de points d'ancrage et de frontières. Il n'y aurait pas de sociétés possibles sans systèmes relationnels présentant des formes spatiales concrètes sur un espace à la fois support et ressource. Ce que Raffestin appelle tout simplement la territorialité chez l'humain (2019). Cette territorialité serait aujourd'hui globalisante.

Aux yeux de certains, les termes « centre » et « périphérie » seraient tributaires d'une époque révolue (Dumont, 2017). Leur désuétude, ou leur évolution, se caractériserait par différents facteurs fondés sur l'idée qu'il ne s'agit pas de caractéristiques mutuellement exclusives. On pourrait également arguer que ces expressions sont trop dichotomiques, quelque peu réductrices, voire fabriquées par un biais inconscient chez les analystes des dynamiques territoriales et des politiques publiques. En particulier, le développement des réseaux de communication immatériels favoriserait l'accès à l'information et l'innovation dans les espaces dits périphériques : milieux ruraux, villes petites et moyennes, territoires de très faibles densités, etc. (Shearmur et al., 2020). Au demeurant, la dépoliarisation progressive des flux matériels se révélerait également dans la multiplicité des échanges inter-périphéries (Jean, 2015). A contrario, d'autres prétendent que même les échanges sur internet ou les divers réseaux sociaux présentent certains ancrages matériels : sources d'énergie, relais d'émissions, lieux de stockage de l'information, etc. (Cattaruzza, 2019). Sans compter l'hypothèse selon laquelle le Web tend à mythifier les paysages urbains, les places et les édifices emblématiques de même que les événements nombreux ayant cours dans les diverses métropoles. Il n'y a donc pas de réponse aisée à notre question des plus fondamentales.

Nous proposons tout-de-même une typologie des modes de centralité urbaine inspirée des travaux de Dumont (voir le tableau 1). À l'intérieur de cette catégorisation, on retrouve quatre types de centralité : relative, subsidiaire, sectorielle et intermittente. Compte tenu de la fluidité des concepts, le terme centralité exprime dans plusieurs cas le caractère périphérique d'un pôle urbain, notamment lorsqu'il est question de centralité subsidiaire.

**Tableau 1.** Une typologie des modes de centralité

	Description des modes de centralité	Terme proposé
1	Nombre de territoires considérés comme des centres sont aussi en situation périphérique	Centralité relative
2	Les territoires considérés comme des périphéries peuvent l'être simultanément par rapport à plusieurs centres	Centralité subsidiaire
3	Les territoires considérés comme des périphéries peuvent être des centres en regard de certaines fonctions	Centralité sectorielle
4	Les territoires périphériques peuvent être des centres à certaines périodes de l'année	Centralité intermittente

Source : Inspiré des facteurs de désuétude de la centralité de G.-F. Dumont (2017, pp. 75-78)

## 2. Les villes moyennes périphériques

Les villes moyennes constituent une catégorie de villes ayant des particularités même s'il convient de placer chacune d'elle dans son contexte régional (Santamaria, 2012 ; Carrier et Demazière, 2012). La délimitation de populations cibles pour déterminer ce groupe de villes est un débat constant et pratiquement insoluble. Aussi nommées villes intermédiaires, cette catégorie varie selon les caractéristiques des systèmes urbains nationaux et selon les conventions des organismes recueillant des statistiques démographiques ou socioéconomiques. On peut référer à des unités sociospatiales fonctionnelles ayant un seuil minimal d'entre 20 000 à 100 000 habitants et un seuil maximal allant de 200 000 à 500 000 individus (Santamaria, 2000). Toutefois, il s'impose d'éviter des seuils trop distants pour une même classe de villes car les unités concernées seraient alors trop différentes, contredisant de ce fait le postulat de départ en vertu duquel la taille est un facteur causal ayant des effets variés (Manzagol et al., 2003). Les particularités de ces villes moyennes seraient les suivantes, du moins en milieu nord-américain : une basse densité résidentielle, des activités dispersées en fonction de l'usage de l'automobile, un centre-ville en difficulté et un sens du lieu valorisant l'atmosphère et les paysages ruraux (Bunting et al., 2007). Incidemment, l'« effet ville moyenne » serait plus ardu à cerner que les caractéristiques urbanistiques des entités considérées. D'aucuns se risquent à évoquer une capacité plus prononcée de mobilisation et de concertation en matière d'aménagement et de développement à l'intérieur de ces milieux sociospatiaux (Carrier et Demazière, 2012).

Chose certaine, les villes intermédiaires concentrent des services publics, privés ou religieux, par exemples des tribunaux de premières instances, des services publics de première ligne, des institutions d'enseignement, des hôpitaux, des centres commerciaux, l'évêché, etc. D'ailleurs, la concentration de certains services publics et la délocalisation de fonctionnaires, dans les années 1960 à 1980, auraient été effectuées pour stimuler l'économie et la croissance des villes moyennes québécoises (Bruneau, 2000). En France, les politiques de la DATAR sur les villes moyennes ou sur les métropoles d'équilibre allaient dans le même sens (Delamare et al., 2013). Dans le secteur privé, on y retrouve aussi des entreprises manufacturières, certains services financiers, des firmes conseils ou même des centres de recherche. La centralité, et son corollaire, la polarisation ou le rayonnement spatial, ne seraient donc pas absents des villes moyennes. Malgré tout, cette catégorie de villes serait, par nature, un espace de centralités relative et subsidiaire, c'est-à-dire une centralité plus ou moins forte associée aux services de base qui est parallèlement télescopée par l'aire de rayonnement des grands centres, lorsqu'il est question de services spécialisés.

En ce sens, les villes moyennes ne sont pas de véritables centres de commandement. Ainsi, l'avenir de leur économie et leurs perspectives de

développement dépendent largement de décisions prises dans les grandes métropoles. En effet, la situation des villes moyennes n'est en rien comparable à celle des pôles métropolitains majeurs. Sauf exception, ces derniers agglomèrent les activités déjà nommées pour les pôles intermédiaires, activités auxquelles il faut ajouter les grands sièges sociaux corporatifs, les universités prestigieuses, les assemblées législatives ou les directions ministérielles, les ambassades ou consulats, des organismes internationaux, de célèbres musées, etc. S'il faut en croire Glaeser (2011), l'effet urbain, ou plus spécifiquement l'effet métropolitain, serait la source par excellence du développement et de l'innovation. D'ailleurs, ces grandes métropoles sont en compétition les unes par rapport aux autres, en plus de capter progressivement une part de la centralité des villes petites et moyennes qui les entourent, notamment en matière de services financiers. Ces métropoles font l'objet de classements qualitatifs complexes, comme celui du groupe GaWA (Globalization and World Cities)<sup>3</sup>. De toute évidence, les villes moyennes ne possèdent pas la masse critique susceptible de soutenir de nombreuses institutions d'excellence (orchestres symphoniques, équipements et événements sportifs d'envergure, festivals de renommée, etc.). Pourtant, certains festivals ou événements annuels peuvent favoriser une centralité temporaire ou intermittente pour les villes moyennes. En outre, les villes intermédiaires exerceraient une fonction d'intermédiation entre les petites villes et les espaces ruraux, d'un côté, et les grandes métropoles, de l'autre côté (Carrier et Demazière, 2012). Il s'agit d'une fonction cruciale pour assurer la stabilité des réseaux urbains nationaux, la « robustesse » des espaces économiques et les arrimages socioéconomique et politique des territoires excentrés.

Au-delà de la question du commandement, le type d'industries présent dans les villes moyennes est fréquemment lié aux ressources naturelles ou à des secteurs économiques exigeant une main-d'œuvre relativement peu qualifiée, en particulier dans les villes dites périphériques. Cet ordre industriel quelque peu anachronique, en plus d'être de seconde qualité en ce qui concerne l'expertise, l'innovation et la plus-value, est moins bien inscrit dans l'économie du savoir qui prédomine en Occident (Joanis et Martin, 2005). Si l'on ajoute à cela une plus faible diversité socioculturelle et le conservatisme social qui est généralement présent au sein des villes moyennes périphériques<sup>4</sup>, le contexte n'est pas de nature à retenir ou attirer les populations les plus instruites, les plus dynamiques ou les plus ambitieuses, populations réunies sous l'épithète de « classe créative » par Florida (Faludi, 2019). Ce phénomène nourrit une perception fortement répandue, comme quoi le positionnement dans la hiérarchie sociale est intimement relié à la localisation d'une personne ou d'un

---

<sup>3</sup> Voir le site internet suivant pour plus de détails : <https://www.lboro.ac.uk/gawc/world2018t.html>

<sup>4</sup> Le conservatisme social des milieux ruraux et des villes petites et moyennes nous semble largement confirmé par les différentes études de géographie électorale au Canada et aux États-Unis, études qui font ressortir la concentration du vote de droite au sein de ces territoires.

ménage au sein de la hiérarchie urbaine. Les villes moyennes auraient donc de la difficulté à afficher une centralité sectorielle, quoi que celle-ci ne soit pas impossible. Ce défi est encore plus imposant pour les villes moyennes périphériques.

Quant aux campagnes, celles-ci se révéleraient définitivement déclassées ou, plutôt, absorbées par l'urbanité des villes de différentes catégories et localisations. Au-delà de quelques territoires agricoles performants, on peut avancer, à propos des milieux ruraux, qu'il s'agit de plus en plus de « quartiers résidentiels » de basse densité pour les urbains prêts à faire du navettage, ou des stations touristiques saisonnières, rôles qui ramènent à l'avant-scène la question de la distance face aux lieux centraux. Pour sa part, le rural dit profond paraît malheureusement condamné à être marginalisé ou à disparaître progressivement malgré certains exemples exceptionnels de résilience (Klein et al., 2016).

### **3. Saguenay : une ville moyenne périphérique québécoise**

Saguenay est une agglomération polycentrique située à 200 km au nord de la Ville de Québec au Canada (Bouchard, 1973). Avec ses 160 000 habitants, elle est la ville primatale de la région administrative québécoise du Saguenay-Lac-Saint-Jean (région 02). Cette région est séparée par un secteur montagneux de la plaine de Saint-Laurent, berceau historique de la province de Québec et zone de concentrations urbaine et industrielle (voir la figure 1). Contrairement aux autres régions métropolitaines de recensement (RMR) québécoises de taille semblable (Gatineau, Sherbrooke et Trois-Rivières), aussi appelés villes moyennes supérieures, Saguenay est localisée à l'intérieur d'un ensemble régional dont l'économie est fondée sur les ressources naturelles, notamment l'industrie forestière et la production d'aluminium.<sup>5</sup> S'intégrant moins fortement à l'économie du savoir, Saguenay vit une stagnation démographique, découlant notamment de sa faible attractivité chez les migrants internes ou les immigrants internationaux (voir le tableau 2). En conséquence, ses perspectives de croissance apparaissent limitées dans les prochaines décennies (Simard, 2019).

À notre avis, la ville moyenne de Saguenay au Québec illustre bien les situations urbaines ambiguës dans lesquelles on observe à la fois des signes de centralité et de périphéricité, signes qui rejoignent les modes de centralité énoncés précédemment. Dans cette optique, cette ville s'affiche comme un exemple particulièrement frappant de l'existence du concept paradoxal de ville périphérique, plus précisément une ville ayant un poids démographique significatif et des aménités multiples mais étant positionnée à l'extérieur des grands axes nationaux ou

---

<sup>5</sup> Cette transformation primaire de l'aluminium est reliée à la production d'électricité à des tarifs préférentiels, production découlant elle-même des spécificités du réseau hydrographique

continentaux de développement, au sein d'une région pourvoyeuse de matières premières.

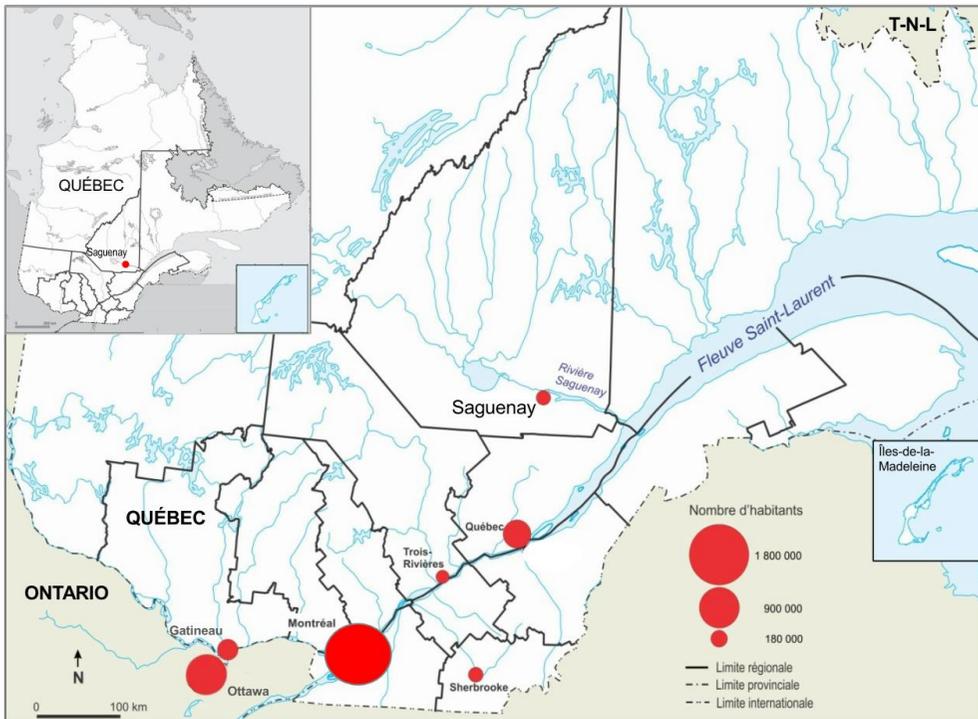


Figure 1. Les six principales régions métropolitaines du Québec

Tableau 2. Quelques données pour 4 villes moyennes québécoises<sup>6</sup>

Villes (RMR)	Population 2016	Population 2011	Variation 2011/16 (%)	Taux de francophones
Gatineau	332 057	318 011	4,4	77,2
Sherbrooke	212 105	202 261	4,9	90,0
<b>Saguenay</b>	<b>160 980</b>	<b>158 658</b>	<b>1,5</b>	<b>98,4</b>
Trois-Rivières	156 042	151 773	2,8	96,7

Cette dialectique de centralité-périphéricité amène la coexistence de diverses particularités. D'une part, Saguenay polarise sans compétition sa région d'appartenance dont elle regroupe 58 % de la population totale. 5<sup>e</sup> plus grande RMR au Québec, sa fonction de desserte commerciale est importante et dépasse même les frontières de la région administrative 02 (Boivin et Gauthier, 2001). On y retrouve également une université offrant une large palette de programmes ainsi qu'un centre

<sup>6</sup> Le taux de francophones équivalait aux personnes de langue maternelle française dans la catégorie « réponses uniques » du recensement canadien.

hospitalier d'envergure. La présence d'une base de l'aviation royale canadienne ayant un rôle stratégique au sein du NORAD<sup>7</sup> de même que d'une mine de ferriobium, minéral rare à usage technologique, sont des éléments à souligner. Au demeurant, le Centre des technologies de l'aluminium affilié au Conseil national de recherches du Canada (CNRC) est en place sur le campus de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), institution qui possède, par ailleurs, des expertises ultraspécialisées dans les études sur le givrage et la génétique des populations (voir la figure 2). L'agglomération saguenéenne se démarque également par la tenue, en été, du Festival des rythmes du monde de même que par son Festival international du court métrage nommé REGARD, lequel se déroule à la fin de l'hiver. La concession d'une équipe de hockey de la ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ) est un autre facteur de centralité non négligeable, cette ligue étant l'un des bassins de recrutement des équipes de la ligue nationale de hockey (LNH).

**Figure 2.** Le campus de l'Université du Québec à Chicoutimi (Saguenay)



Néanmoins, la croissance démographique récente de Saguenay est la plus faible parmi le groupe des 4 RMR de taille moyenne du Québec, depuis trois décennies (Carrier et Gingras, 2004 et Tremblay et al., 2016). La très forte homogénéité

<sup>7</sup> L'acronyme NORAD signifie « North American Aerospace Defense Command ». En français, cette entente entre le Canada et les États-Unis d'Amérique se nomme « Le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord ».

ethnoculturelle de la ville est confirmée par son taux de 98,4 % d'habitants de langue maternelle française, essentiellement des Caucasiens de « culture catholique ». Dans la même veine, son économie est relativement peu diversifiée et le taux de chômage y est constamment au-dessus de la moyenne provinciale. Incidemment, la ville ne possède pas de Centre d'affaires urbain digne de ce nom<sup>8</sup> et le marché des espaces à bureau y est plutôt anémique. De surcroît, les efforts nombreux et renouvelés en vue de procéder à la transformation de l'aluminium ont donné peu de résultats sur le plan de la création d'entreprises ou d'emplois (Proulx, 2007). En outre, un sondage récent mené auprès d'entrepreneurs a démontré un manque d'intérêt relatif envers les investissements en matière d'innovation (Québec Innove, 2019)<sup>9</sup>. Ces derniers éléments se présentent comme des signes de périphéricité malgré les atouts de l'agglomération.

À la lumière de ces informations, il s'impose de situer les attributs de Saguenay en fonction des modes de centralité de la typologie précédemment proposée (voir le tableau 3). En réalité, ces attributs sont à la fois des signes de centralité et de périphéricité, considérant le fait que la relation entre les lieux qu'ils décrivent réfère à un continuum plutôt qu'à une dichotomie. Malgré son caractère imparfait, cette typologie a probablement le mérite de positionner l'agglomération de Saguenay dans ce continuum, ce qui pourrait donner lieu à des comparaisons éventuelles entre les villes de même niveau dans la hiérarchie urbaine d'un ensemble territorial quelconque.

**Tableau 3.** Les attributs de la centralité à Saguenay

	<b>Modes de centralité</b>	<b>Situation, équipement ou événement à Saguenay</b>
1	<b>Centralité relative</b>	- Ville primatale concentrant plus de 50 % de la population régionale - Pôle commercial et de services régionaux (université, hôpital, etc.) - Infrastructures portuaires et aéroportuaires d'envergure
2	<b>Centralité subsidiaire</b>	- Polarisée économiquement par Montréal (services financiers, etc.) - Dominée politiquement par Québec et Ottawa (capitales politiques) - Solde migratoire négatif et stagnation de la population
3	<b>Centralité sectorielle</b>	- Grappe industrielle en aluminium (première transformation) - Base de l'aviation royale canadienne (Bagotville) - Mine de ferriobium (Saint-Honoré)
4	<b>Centralité intermittente</b>	- Spectacle aérien bisannuel (Bagotville) - Festivals récurrents (Rythmes du monde, Court métrage REGARD, etc.) - Équipe de hockey (LHJMQ)

## Conclusion

<sup>8</sup> En anglais, on parlerait de Central Business District (CBD), soit une zone de haute densité commerciale et de bureau en centre-ville.

<sup>9</sup> Cette information réfère à l'ensemble de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean mais un grand nombre de répondants proviennent de la Ville de Saguenay.

Dominée politiquement par Québec et économiquement par Montréal, la RMR de Saguenay peine à se démarquer. Celle-ci se caractérise par ses statistiques démographiques et économiques exprimant un certain manque de dynamisme par comparaison aux villes québécoises de la même catégorie comme Gatineau ou Sherbrooke. Cette situation découle largement du contexte géographique de l'agglomération, c'est-à-dire sa localisation dans une région dite périphérique dont l'économie est fondée sur les ressources naturelles. Étant à la fois la ville la plus importante en taille au sein des régions périphériques du Québec et la moins performante des villes moyennes québécoises dites supérieures (Bruneau, 2000), la ville de Saguenay est un exemple manifeste de la « centro-périphéricité » ou d'une centralité de second ordre. Ni clairement centrale sans être complètement périphérique, Saguenay est une ville moyenne qui met à l'épreuve les concepts traditionnels de centralité et de périphéricité ou, à tout le moins, exige un raffinement de la terminologie. À la suite de cette étude de cas, il convient de constater que la centralité et la périphéricité se côtoient et s'entremêlent de manière complexe, du moins dans certains cadres géographiques, notamment sous l'effet de la mobilité des gens, des biens et du capital. On peut penser que des recompositions territoriales constantes s'effectuent et que celles-ci modifient la position de cette ville sur le continuum qui va de la centralité à la périphéricité. Au regard de la centralité différentielle, il n'y a plus de paradoxe entre centralité et périphéricité.

Offrant un éventail assez large de services et d'équipements, la proximité de la nature, une taille humaine, sans compter un faible taux de criminalité, Saguenay peut être vue comme un havre de paix dans un monde traversé par divers bouleversements sociopolitiques. D'ailleurs, la plupart de ses habitants y sont fortement attachés et défendent sa quiétude et la qualité de vie que l'on y retrouve. Néanmoins, cette région métropolitaine étalée établie à la marge de l'écoumène demeure vulnérable. Les grandes décisions qui la concernent et dictent son avenir sont souvent prises ailleurs, par des dirigeants politiques ou d'entreprises qui ne la connaissent pas ou peu et qui n'y ont pas d'attaches. En ce qui a trait à la « marge de manœuvre » du milieu, la classe politique locale, marquée par de nombreux rapports de pouvoir, a longtemps mené des combats d'arrière-garde<sup>10</sup> et a misé beaucoup de ressources sur des projets à haute visibilité mais peu créateurs d'emplois, comme le quai de croisières de La Baie. Vivre dans une ville moyenne périphérique, c'est peut-être aussi un état d'esprit citoyen qui encourage les appuis aux candidats populistes ou extrémistes. Les études géographiques sur le vote du Brexit, au Royaume-Uni, ou le vote trumpiste, aux États-Unis, ont confirmé cette tendance (Rodriguez-Pose, 2018 ;

---

<sup>10</sup> Le maire Jean Tremblay, en poste de 1996 à 2018 à Chicoutimi puis à Saguenay, avait fait de la prière au conseil municipal l'un de ses principaux chevaux de bataille.

Broz et al., 2020). L'« effet ville moyenne », c'est-à-dire une cohésion sociale forte, est donc possiblement plus faible en milieu périphérique.

En fait, les perspectives démographiques laissent entrevoir une stagnation ou un déclin de la population totale à Saguenay, à plus ou moins long terme. Cela ne sera pas sans effets sur l'industrie de la construction, le marché immobilier ou le développement commercial. Une population vieillissante et peu diversifiée, une économie reposant sur quelques piliers industriels, une localisation en retrait des grands axes de développement, tous ces éléments font contrastes avec la réalité des grandes métropoles nord-américaines qui incarnent la centralité sous toutes ses facettes. Combien de temps « la reine du nord »<sup>11</sup> pourra-t-elle tenir cette position ambiguë sans en subir les conséquences dans un espace-monde soumis au phénomène de la métropolisation ? Chose certaine, il faudra que les intervenants locaux et régionaux se mobilisent et innovent si l'on veut infléchir ces tendances lourdes qui affectent aussi d'autres villes moyennes périphériques comme Sudbury ou Thunder Bay dans le nord de la province voisine de l'Ontario. Dans ce contexte, la proposition récente d'un groupe de gens d'affaires saguenéens de miser sur les créneaux traditionnels pour la relance de l'économie régionale laisse pantois (Gagnon, 2020) !

Au final, la pandémie de COVID-19 pourrait se présenter comme un facteur modifiant l'attractivité des villes moyennes, et la centralité de manière générale, grâce à la forte distance aux lieux d'emplois maintenant permise par le télétravail. Toutefois, la position périphérique de Saguenay, plus loin de Montréal que les trois autres villes québécoises de taille similaire, pourrait constituer un obstacle empêchant cette agglomération de profiter de cette attractivité nouvelle des territoires moins fortement peuplés. Cette dernière pourrait même perdre des résidents au profit des zones rurales adjacentes. Ces prédictions restent évidemment à vérifier. À n'en point douter, la situation des villes moyennes périphériques est particulière lorsque l'on étudie la dynamique des systèmes urbains régionaux ou nationaux comme le démontre le cas de Saguenay au Québec.

### **Déclaration de divulgation**

Aucun conflit d'intérêts potentiel n'a été signalé par l'auteur.

---

<sup>11</sup> Nous utilisons ce nom pour la ville regroupée de Saguenay. Historiquement, cette expression était réservée à la Ville de Chicoutimi qui est maintenant une composante importante de la « nouvelle » entité administrative mis en place en 2002.

## References

- Agirre-Maskariano, M. (2019). Politiques urbaines pour la mise en récit d'une ville moyenne périphérisée en décroissance : L'exemple de Montluçon. *Belgeo*, 3, 1-27.
- Amin, S. (1973). *Le développement inégal. Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*. Paris : Minuit.
- Ascher, F. (2011). *L'âge des métropoles*. Paris : Éditions de l'Aube
- Baud, P., Bourgeat, S., & Bras, C. (2013). *Dictionnaire de la géographie*, Paris : Hatier.
- Boivin, R. & Gauthier, M.-J. (2001). *Les habitudes d'achat au Saguenay—Lac-Saint-Jean en 2000*. CLD du Fjord-du-Saguenay et UQAC. Rapport synthèse.
- Bouchard, L.-M. (1973). *Les villes du Saguenay : étude géographique*. Chicoutimi (Saguenay) : Éditions Leméac.
- Bourdeau-Lepage, L., Hurriot, J.-M., & Perreur, J. (2009). À la recherche de la centralité perdue. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 3, 549-572.
- Bourdin, A. (2020). *Faire centre. La nouvelle problématique des centres-villes*. Paris : Éditions de l'Aube.
- Braudel, F. (1981) [1967]. *Civilisation matérielle, économie et capitalisme : XVe-XVIIIe siècle, tome III : Le temps du monde*. Paris : Armand Colin.
- Broz, J. L., Frieden, J., & Weymouth, S. (2020). Populism in Place: The Economic Geography of the Globalization Backlash. *International Organization* (Forthcoming).
- Brunet, R., Ferras, R., & Théry, H. (2005). *Les mots de la géographie*. Paris : Reclus.
- Bruneau, P. (2000). L'archipel urbain québécois. Un nouveau rapport société-espace. In : Bruneau, P. (dir.) - *Le Québec en changement*. Québec : Presses de l'Université du Québec, pp. 29-60.
- Bunting, T., Filion, P., Hoernig, H., Seasons, M. & Lederer, J. (2007). Density, Size, Dispersion: Towards Understanding the Structural Dynamic of Mid-Size Cities. *Canadian Journal of Urban Research*, 16(2), 27-52.
- Carrier, M., & Demazière, C. (2012). La socio-économie des villes petites et moyennes : Questions théoriques et implications pour l'aménagement du territoire. *Revue d'économie régionale et urbaine* 2, 135-149.
- Carrier, M., & Gingras, P. (2004). Les villes moyennes. Analyse démographique et économique 1971-2001. *Recherches sociographiques*, 45(3), 569-592.
- Cattaruzza, A. (2019). *Géopolitique des données numériques. Pouvoir et conflits à l'heure du Big Data*. Paris : Le Cavalier Bleu.
- Chalas, Y. (2010). Centre, centralité et polycentrisme dans l'urbanisation contemporaine. *URBIA – Les cahiers du développement urbain durable*, 11, 23-42.
- Christaller, W. (1968) [1933]. *Die zentralen Orte in Süddeutschland*. Darmstadt : Wissenschaftliche Buchgesellschaft.
- Claval, P. (1970). La géographie urbaine. *Revue de géographie de Montréal*, 2, 117-141.
- Costes, L. (2010). Le droit à la ville de Henri Lefebvre : Quel héritage politique et scientifique ? *Espaces et sociétés*, 140-141, 177-191
- Delamarre, A., Lacour, C., & Thoin, M. (2013). *50 ans d'aménagement du territoire*. Paris : La documentation française.
- Di Méo, G. (2014). *Introduction à la géographie sociale*. Paris : Armand Colin.
- Dollfus, O. (2007). *La mondialisation*. Paris : Presse de Sciences Po.
- Dumont, G.-F. (2017). Territoires : le modèle centre-périphérie désuet ? *Outre-terre*, 51, 64-79.
- Filion, P. (2006). *L'urbanisme et les villes moyennes : dispersion et revitalisation*. Semaine des sciences humaines à l'Université du Québec à Chicoutimi, 2 février 2006.

- Faludi, J. (2019). The paradigm of the creative class in regional and urban development revisited. An overview. *Corvinus Journal of Sociology and Social Policy*, 10(2), 167-188.
- Gagnon, M. (2020). *Relance économique : l'industrie, l'agroalimentaire et la foresterie priorisées*. SRC. Disponible à : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1720329/relance-economique-hub-elu-reflexion?>
- Ghorra-Gobin, C. (2012). *Dictionnaire critique de la mondialisation*. Paris : Armand Colin.
- Glaeser, E. (2011). *The Triumph of the City: How our Greatest Invention Makes us Richer, Smarter, Greener, Healthier and Happier*. New York : Penguin.
- Grataloup, C. (2004). Centre/Périphérie. Disponible à : <https://hypergeo.eu/centre-peripherie/>
- Jean, B. (2015). La déconnexion régions-métropole au Québec : repenser les politiques publiques pour un développement territorial solidaire. *Organisations et Territoires*, 24(3), 17-22.
- Joanis, M., & Martin, F. (2005). *La dimension territoriale des politiques de développement économique au Québec : enjeux contemporains*. Rapport de recherche du groupe CIRANO.
- Klein, J.-L., Caillouette, J., Doyon, M., Fontan, J.-M., Tremblay D.-G., Tremblay, P.-A., & Bussièrès, D. (2016). Saint-Camille : des mobilisations croisées pour la relance territoriale. In : Klein, J.-L., Pecqueur, B., Koop, K., & Soussi, S.A. (dir.) – *L'innovation locale à l'épreuve du global : Un défi pour les acteurs*. Québec : Presses de l'Université du Québec, pp. 141-154.
- Lévy, J., & Lussault, M. (2013). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris : Belin.
- Manzagol, C., Charbonneau, F., & Lewis, P. (2003). Villes moyennes et mondialisation : éléments de problématique. In : Charbonneau, F., Lewis, P., & Manzagol, C. (dir.) – *Les villes moyennes et la mondialisation*. Montréal : Trames, pp. 12-17.
- Meloche, J.-P., Benôit, S., Hugué, T., & Tremblay, M. (2018). Planning cities facing population decline: a study of shrinking cities in Canada. *Canadian Journal of Regional Science*, 41(1), 63-72.
- Mumford, L. (2011) [1961]. *La cité à travers l'histoire*. Paris : Agone.
- Polèse, M., Shearmur, R., & Terral, L. (2015). *Économie urbaine et régionale. Géographie économique et dynamique des territoires*. Paris : Economica.
- Proulx, M.-U. (2012). Centre et périphérie : le nouveau modèle québécois. *Revue d'économie régionale et urbaine* 4, 597-621.
- Proulx, M.-U. (2007). *Vision 2025 : Le Saguenay-Lac-Saint-Jean face à son avenir*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Pumain, D. (2018). An Evolutionary Theory of Urban Systems. In : Rozenblat, C., Pumain, D., & Velasquez, E. (dir.) – *International and Transnational Perspectives on Urban Systems*. London : Springer, pp. 3-18.
- Québec Innove (2019). *Les PME québécoises et l'innovation*. Montréal : Groupe Léger.
- Raffestin, C. (2019). *Pour une géographie du pouvoir* (2e éd.). Lyon : ENS Éditions.
- Reynaud, A. (1980). Les rapports entre le centre et la périphérie : le coefficient de variation, technique simple de mesure de l'allométrie. *Travaux de l'Institut géographique de Reims*, 41-42, 71-81.
- Rodriguez-Pose, A. (2018). The revenge of the places that don't matter. *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, 11, 189-209
- Sanguin, A.-L. (2019). Centre-périphérie : les transformations contemporaines d'un concept majeur en géographie. In : Gauthier, M.-J., Boivin, M., Désy, J., & Lemieux, G.-H. (dir.) – *Des géographes à l'œuvre. 50 ans de géographie à l'UQAC, 1969-2019*. Saguenay : GRIR, pp. 57-65.
- Santamaria, F. (2012). Les villes moyennes françaises et leur rôle en matière d'aménagement du territoire : vers de nouvelles perspectives ? *Norois*, 223, 13-30.

- Santamaria, F. (2000). La notion de ville moyenne en France, en Espagne et au Royaume-Uni. *Annales de géographie*, 613, 227-239.
- Sassen, S. (2019). *Cities in a World Economy* (5e éd.). New York : Sage.
- Shearmur, R., Charron, M. , & Pajevic, F. (2020). Pourquoi seules les villes sont-elles qualifiées d'intelligentes ? *Le géographe canadien*, 64(2), 310-322.
- Simard, M. (2019). Les villes moyennes périphériques à l'épreuve des tendances économiques et démographiques. L'exemple de Saguenay. *Organisations et territoires*, 28(1), 81-90.
- Simard, M. (2012). Urbain, rural et milieux transitionnels. Les catégories géographiques de la ville diffuse. *Cahiers de géographie du Québec* 56(157), 109-124.
- Smith, M. L. (2019). *Cities: The First 6,000 Years*. New York : Viking.
- Tremblay, M., Meloche, J.-P., & Scherrer, F. (2016). Décroissance démographique et planification du territoire à Saguenay. *Revue canadienne des sciences régionales*, 39(1), 51-60.
- Wallerstein, I. (2009). *Comprendre le Monde : Contribution à l'analyse des systèmes-monde*. Paris : La Découverte.
- Weaver, R., Bagchi-Sen, S., Knight, J., & Frazier, A.E. (2017). *Shrinking Cities: Understanding urban decline in the United States*, New York : Routledge.